



UTILISER ET PRODUIRE SES EXTRAITS DE PLANTES (2 jours)

OBJECTIFS

Être en mesure de comprendre le fonctionnement de la plante et du sol, et comprendre les fonctionnements de la phytothérapie agricole. Connaître les différentes préparations utilisées et être capable de les fabriquer en suivant un protocole et en évaluant le stade de fermentation avec des mesures : ph, redox, conductivité.

PROGRAMME

Lundi 6 décembre

Comprendre le fonctionnement de la plante et du sol (appareil bioélectronique de Vincent), identifier les ravageurs et les maladies de la plante ainsi que les stratégies réactionnelles de la plante face aux agressions (diagnostic foliaire) dans les modes de culture existants (conventionnels, bio, phytothérapie)

Présentation des extraits fermentés (EF), tisanes, décoctions à utiliser; des association d'EF, tisanes, huiles essentielles (HE), cuivre, soufre...; et des associations proscrites.

Mardi 7 décembre

Savoir fabriquer des EF, tisanes, ... de A à Z.

Travaux pratiques : être capable d'évaluer la qualité de sa fabrication d'EF (mesures du pH, du potentiel d'oxydo-réduction, et de la conductivité) et être en mesure de déterminer la fin de la fermentation (études de courbes).

Etre capable d'utiliser un protocole en phytothérapie en associant EF, tisanes, HE, ... Etude du protocole en phytothérapie (questions/réponses).

Bilan de stage et perspectives de travail pour chacun.e.

Méthodes pédagogiques : Exposé de l'intervenant et échange interactif avec le groupe, travaux pratiques.



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



 **Lundi 6 et Mardi 7 Décembre 2021**

 **Locaux de l'ADEAR du Gers -
56 avenue des Pyrénées
32000 AUCH**

Intervenant : Nicolas GAULIER, Breizh Purin de Plante formateur en phytothérapie, formé par Patrick GOATER.

Responsable de formation : Audrey Boussaoud

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION : Utiliser et produire ses extraits de plantes

DATES : 6 & 7 Décembre 2021

NOM :

PRENOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : **COMMUNE :**

TELEPHONE :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE :

VOTRE STATUT MSA :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Salarié(e) agricole | <input type="checkbox"/> Chef d'exploitation |
| <input type="checkbox"/> Autre, précisez :
..... | <input type="checkbox"/> Cotisant(e) solidaire |
| | <input type="checkbox"/> Porteur de projet avec PPP agréé |

J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de services de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

Fait à Le
Signature :

VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....
.....

Inscription :

Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 100 euros une semaine avant le démarrage de la formation** à l'adresse suivante :



ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers
56 avenue des Pyrénées
32000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :
05 62 05 30 86 ou à contact@adear32.fr.



FORMATION PROFESSIONNELLE

N° d'activité de formation : 73320036332

REPOUDRE A UN MARCHÉ PUBLIC POUR APPROVISIONNER LA RESTAURATION COLLECTIVE

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 14 heures.

Public : Agriculteurs et porteurs de projet.

Pré-requis : Aucun.

Lieu et horaires : Dans les locaux de l'ADEAR du Gers de 9h30 à 17h30.

Repas de midi : Repas tiré du sac pris sur place.

Accessibilité handicap : Accessibilité de personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour adapter les conditions d'accès votre situation.

Coût et prises en charge :

- **Prise en charge VIVEA :** agriculteurs installés à jour de leur cotisation professionnelle (chef d'exploitation, cotisant solidaire) et porteurs de projet avec PPP validé. Des documents peuvent vous être demandés pour justifier de votre situation. Votre enveloppe formation sera décomptée de : 406 euros

- **Financement via CPF :** 406 euros via votre CPF. Pour consulter vos droits, aller sur moncompteformation.gouv.fr Pour financer la formation via le CPF, merci de vous inscrire 15 jours avant le début de la formation.

- **Financement personnel :** 200 euros.

Crédit d'impôt : Si vous êtes au régime d'imposition au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

Modalités de fin de formation :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.

- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction globale.